



Communiqué

Deux artistes de l'audiovisuel sur trois ne peuvent vivre de leur art

Montréal, 30 octobre 2014 – Après une consultation auprès des créateurs, artistes, et artisans du milieu audiovisuel auquel 400 répondant.e.s ont participé, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) publie une note qui vient contredire le mythe de l'artiste subventionné vivant aux crochets de l'État. Bien au contraire, la précarité s'est standardisée comme norme de condition de travail dans ce secteur de l'industrie.

Le premier phénomène émergent de l'enquête de l'IRIS est celui du travail atypique. *« On constate que, pour subvenir à leurs besoins, les artistes du milieu audiovisuel doivent se soumettre à la course aux contrats, en courant d'un projet à l'autre, en plus de devoir cumuler plus d'un emploi à la fois. En effet, pour 65,3% des répondant.e.s, les contrats pour le milieu audiovisuel ne suffisent pas à leur garantir un travail. Ils doivent donc aller chercher ailleurs. De plus, les personnes qui ont participé au sondage vont réaliser en moyenne près de 7 projets par deux ans »*, constate Francis Fortier, auteur de la note et chercheur à l'IRIS.

On remarque également une insécurité de revenu. Avec une moyenne de 2,9 projets non-concrétisés tous les deux ans, les artistes et artisans se retrouvent à effectuer une part non-négligeable de travail non-rémunéré pour porter des projets. *« De même, le revenu annuel médian des artistes est nettement plus bas que celui de la population globale, avec 30 000\$ contre 37 440 \$. La situation précaire d'emplois contractuels se transpose donc également sur le plan de la rémunération, et plus du quart des répondant.e.s affirment occuper un emploi n'étant pas lié à leur pratique artistique »*, soutient M. Fortier.

Enfin, l'endettement et l'investissement personnels sont souvent le prix à payer pour travailler dans le secteur audiovisuel. *« Pour chaque projet qui ne verra jamais le jour, les artistes fourniront de leur poche en moyenne 2 048,30 \$. Pour les projets concrétisés, 20,9 % d'entre eux nécessiteront un investissement personnel, et celui-ci sera en moyenne de 3 562 \$. À cet effet, ce sera 21,1 % des projets dans lesquels l'investissement des artistes viendra d'un emprunt »*, remarque le chercheur.

« Afin de préserver le dynamisme de l'industrie audiovisuelle en période actuelle de compressions gouvernementales en culture, il est fort probable que le risque financier pris par les artistes via l'investissement personnel et le travail non-rémunéré prenne de plus en plus d'ampleur », conclut Francis Fortier.

Le travail des artistes au Québec est-il payé à sa juste valeur? est disponible gratuitement sur : www.iris-recherche.qc.ca. La SARTEC a participé au financement de cette note socio-économique.